



**Questes**

Revue pluridisciplinaire d'études médiévales

12 | 2007

La faim et l'appétit

---

## La faim et l'appétit dans les ballades d'Eustache Deschamps

Clotilde Dauphant

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/questes/2736>

DOI : 10.4000/questes.2736

ISSN : 2109-9472

### Éditeur

Les Amis de Questes

### Édition imprimée

Date de publication : 15 juin 2007

Pagination : 77-86

ISSN : 2102-7188

### Référence électronique

Clotilde Dauphant, « La faim et l'appétit dans les ballades d'Eustache Deschamps », *Questes* [En ligne], 12 | 2007, mis en ligne le 15 janvier 2014, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/questes/2736> ; DOI : 10.4000/questes.2736

---

## La faim et l'appétit dans les ballades d'Eustache Deschamps

Clotilde DAUPHANT

### Utilisation des termes *faim* et *appétit* chez Eustache Deschamps

La plupart des apparitions du mot *faim* renvoient au sens moderne de souffrance devant le manque d'alimentation. On verra cependant qu'elle ne caractérise pas chez Deschamps seulement les paysans, les nécessiteux, les victimes de la guerre, mais aussi l'homme en général, marqué par sa condition de mortel, et, plus étonnant, les hommes vicieux, ceux qui dérobent et qui pourtant ont faim. Le mot *faim* désigne très rarement le désir dans un sens général<sup>1</sup> ; le moyen français lui préfère le terme savant *appétit*. Le mot *appétit* est cependant la plupart du temps spécialisé chez Deschamps et renvoie au désir de nourriture – ou plutôt à son absence. Pour Eustache Deschamps, le désir, son assouvissement excessif ou la cruelle sensation de manque caractérisent l'homme pécheur, qui a besoin de se repentir avant le Jugement dernier. L'appel à la purge est à la fois un conseil médical, un constat moral et une condamnation prophétique.

### La faim, souffrance humaine

---

<sup>1</sup> On citera comme exception le cas de la ballade 924, ou celui qui décide de voyager en Italie « *a grant faim d'estre chetis* ». Les ballades sur les voyages ont souvent, par ailleurs, une thématique alimentaire, qui vise toujours à montrer par contraste les charmes « *du doulz pais de France* ». Voir la ballade 924, vers 1 et 6, t. V, p. 129. Toutes nos citations sont tirées des *Œuvres complètes d'Eustache Deschamps*, éd. marquis de QUEUX DE SAINT-HILAIRE et Gaston RAYNAUD, Paris, Didot, t. I-IX, 1878-1894. Nous mettons en italiques tous les refrains.

On ne s'étonnera pas de trouver dans les poèmes de circonstance d'Eustache Deschamps un assez grand nombre de références à la faim, liée à la soif et au froid, comme l'un des éléments principaux d'inconfort ou de souffrance causés par la guerre. Le moraliste déplore auprès du prince la dévastation des campagnes par la guerre de Cent Ans, qui pèse particulièrement sur le peuple. La souffrance des uns est liée à la débauche des autres :

Par convoitier est la terre perie,  
*Car nulz ne tent fors qu'a emplir son sac.*  
 Si fault de faim perir les innocens  
 Dont les grans loups font chacun jour ventrée  
 Qui amassent a milliers et a cens  
 Les faulx tresors<sup>2</sup>.

Le moraliste généralise et donne à son tableau de la France, à partir de la description de détails réalistes comme les protestations des laboureurs devant leurs récoltes dévastées ou l'augmentation de la mendicité, une vision apocalyptique. Ce n'est pas seulement la gourmandise, mais aussi l'envie, la convoitise et bien sûr la luxure qui s'opposent et se superposent à la faim<sup>3</sup>. Eustache Deschamps dénonce ainsi à la fois l'envie, la convoitise et la gourmandise en comparant plus souvent l'homme aux chiens, aux lions, aux loups qu'à l'ours, symbole médiéval de la *gloutonnerie*<sup>4</sup>. L'allégorisation des vices sert rarement à décrire une psychomachie, mais illustre plutôt l'acharnement du mal sur l'humanité entière. Paradoxalement, la faim caractérise aussi les « gens d'armes », ceux qui partent volontairement ou non à

<sup>2</sup> Voir la ballade 113, vers 19 à 24, t. I, p. 230.

<sup>3</sup> La faim et la soif symbolisent souvent le désir sexuel ; on en trouve un exemple chez Deschamps dans la ballade 1065, vers 13 et 14, t. V, p. 359.

<sup>4</sup> Pour les chiens et les lions, voir en particulier la ballade 1, t. I, p. 69-70. La ballade 183 présente de manière plus commune l'allégorie des sept péchés capitaux en associant Orgueil au lion, Ire au loup, Envie au chien, Paresse à l'âne, Gloutonnerie à l'ours, Luxure à la truie, sans attribuer d'animal à Avarice.

la guerre. L'inconfort suffit-il à punir les péchés d'envie, d'orgueil et de colère de ceux qui partent à la guerre ?

Qu'en ce faisant suefrent trop de dangiers,  
De faim, de froit, de mauvais logement ;  
Mieux leur vauisist estre au monde bergiers,  
Pour bon renom et pour leur sauvement,  
Que d'eulx tuer ainsi dolentement,  
Et honte avoir a eulx et leur lignie,  
Et procurer a l'ame dampnement :  
*Qui saiges est n'ait de ce faire envie<sup>5</sup> !*

La faim est l'une des marques de la condition humaine<sup>6</sup>. Elle touche donc autant ceux qui dérobent que ceux qui sont volés, aucun bien n'étant d'ailleurs acquis définitivement à part la vertu :

Tu qui en toy as tant de hardement,  
Et qui te veulz aux armes esprouver  
Pour terre avoir et los mondainement  
Qui ne te puet qu'a ta vie durer,  
Ou il te fault tant de paine endurer  
Et de pechiez acquerir,  
De faim, de froit, de rober, de murdrir,  
Je t'aprandray chose plus honorable  
Dont tu pourras les sains cieuls conquerir  
*Et heriter en regne pardurable<sup>7</sup>.*

Eustache Deschamps n'hésite pas ainsi à promettre par contraste une vie plus longue et plus heureuse aux hommes vertueux :

Cils qui sert Dieu dure plus longuement :  
*Servir a Dieu est regner, si c'om dit<sup>8</sup>.*

<sup>5</sup> Voir la ballade 5, vers 17 à 24, t. I, p. 76. Cf. aussi ballade 7, vers 16 à 10, t. I, p. 79. Cf. aussi ballade 75, vers 3 à 6, t. I, p. 175-176. Cf. aussi ballade 1472, vers 11 à 13, t. VIII, p. 174.

<sup>6</sup> Voir par exemple la ballade 1176, vers 15, t. VI, p. 124.

<sup>7</sup> Voir la ballade 261, vers 1 à 10, t. II, p. 101-102.

<sup>8</sup> Voir la ballade 75, vers 7 et 8, t. I, p. 176.

La faim est l'un des fléaux qui s'abattront sur la terre à la fin du monde, comme aime le rappeler Eustache Deschamps dans ses visions apocalyptiques<sup>9</sup>. Mais seule une sincère pénitence peut repousser cette faim imposée par Dieu à l'humanité en guise de punition.

### **La purge, remède universel aux excès humains**

Le moraliste s'offusque de la vie de cour, où la gourmandise fait se nourrir sans faim. Dans une farce qui met en scène tous les offices de la cour, l'officier de bouche se vante ainsi de faire naître l'appétit par la subtilité de sa cuisine<sup>10</sup>. La glotonnerie n'est qu'un des innombrables excès des courtisans :

A souper tart trop estes ahurté,  
Manger sanz faim, boire sanz soif vous nuit ;  
Le ventre plain, sanz selle, avez monté  
Et chevauchié, querans vostre deduit,  
Dancé, balé, c'est ce qui vous destruit ;  
Seoir, veiller, avoir aux dez recours,  
Rebanqueter, c'est la vie des cours,  
Les jours dormir : Las ! que c'est chose dure !  
Advisez ci, car, se vous n'estes sours,  
*Trop me merveil comment vie vous dure*<sup>11</sup>.

Les hommes sont ravalés ainsi à une condition bestiale :

Et excercez touz excès en nature  
Que ne pourroit souffrir chevaulx ne ours<sup>12</sup>.

La vie déréglée par les jeux, la luxure, la veille trop prolongée, nuisent à la santé, comme l'explique l'envoi. Le poète se fait donc aussi médecin, et oppose à l'excès de gourmandise un idéal de sobriété, sur un plan diététique, moral et

<sup>9</sup> Voir en particulier la chanson royale 1138, vers 23, t. VI, p. 64.

<sup>10</sup> Voir la pièce 1360, vers 356, t. VII, p. 187.

<sup>11</sup> Voir la ballade 281, vers 11 à 20, t. II, p. 132-133.

<sup>12</sup> Voir la ballade 281, vers 28 et 29, t. II, p. 133.

religieux. La « médiocrité dorée » est liée chez Deschamps à l'idéal de la liberté, loin de la cour. Ainsi l'homme devrait se contenter d'un juste milieu :

Manger, vestir, cheval et hosteller :  
*A homme plus ne fault, selon raison.*  
 Car le surplus excede oultre la loy  
 De nature, qui se doit contenter,  
 Quant elle n'a froidure, faim ne soy,  
 Ne grant travail de lieu a autre aler<sup>13</sup>.

Dans la ballade 1121, qui condamne les excès de nourriture et de boisson, le poète conseille dans l'envoi de manger « *par atrempance, / Quant faim et soif est en balance, / Moïennement* »<sup>14</sup>. L'idéal de juste milieu, caractéristique de la vision politique, philosophique et religieuse de Deschamps, s'applique aussi au domaine alimentaire et médical. Eustache Deschamps conseille la modération de l'appétit dans des textes généraux de diététique ou dans ses ballades qui exposent les causes et les remèdes de la peste<sup>15</sup>. Le poète reprend à plusieurs reprises le proverbe qui affirme qu'il vaut mieux manger pour vivre que vivre pour manger, pour souligner qu'une bonne alimentation est la meilleure garantie de longévité<sup>16</sup>. Le moraliste utilise le double sémantisme du mot *appétit*, qui renvoie au désir en général ou à l'envie alimentaire, pour dénoncer l'ensemble des vices. Dans la ballade 292, la première strophe condamne la gourmandise :

Vous qui vivez si gloutement,  
 Sanz vostre appetit mesurer,  
 Ne devez vivre longuement,  
 Car vous ne pouez digerer  
 Le trop prins ; si vous fault curer  
 Par medicins l'excès des corps,

<sup>13</sup> Voir la ballade 42, vers 15 à 20, t. I, p. 128.

<sup>14</sup> Voir la ballade 1121, vers 31 à 33, t. VI, p. 36.

<sup>15</sup> Voir en particulier les ballades 925, 1162, 1290, 1291 et 1452. Le choix des aliments est aussi important que la modération, qui interdit qu'on se nourrisse sans appétit et qui oblige aussi à laisser un peu de place à l'estomac pour la digestion.

<sup>16</sup> Voir en particulier le *Notable enseignement pour continuer santé en corps d'omme* (pièce 1496, vers 185 à 205, t. VIII, p. 345) et la *Fiction du lyon* (pièce 1495, vers 1430 à 1441, t. VIII, p. 271).

Ou villainement getter hors,  
 Comme font les chiens et les loups ;  
 Et ainsi vivez comme pors :  
*Ne soiez pas si convoitous*<sup>17</sup>.

Le médecin conseille la purge, mais le moraliste s'attaque à la source morale dans le refrain : la convoitise humaine. La généralisation est explicite dans la troisième strophe :

Vivez selon Dieu, sobrement ;  
 Vostre appetit fault rafterner,  
 Non pas des mangiers seulement,  
 Mais des grans avoires amasser<sup>18</sup>.

On retrouve ce mouvement dans la ballade 98. Le poète convoque dans la première strophe les plus grandes autorités en rhétorique, comme Hermogène, Virgile et Philémon, en philosophie, comme Platon et Diogène, en médecine, comme Aristote et Hippocrate. Tous incarnent un idéal de sagesse mesurée, par l'ordre de l'âme et du corps ; Diogène, au centre de la liste, est le meilleur exemple à suivre de véritable sobriété. Dans la deuxième strophe, le poète oppose les excès de la gourmandise à la nécessité de la purgation :

Pour ce que trop ont fait les corps d'excés,  
 Le temps passé, et de gourmenderie,  
 Et se sont fait servir de trop de mès,  
 Dont encouru ont mainte maladie :  
 Les uns voidier a fallu en partie,  
 Autres serrer [...]  
*Car chascun faut prandre un restraintif*<sup>19</sup>.

Dans la troisième strophe, le poète élargit explicitement sa dénonciation des vices du temps :

Les viandes et ces grans delis fés

<sup>17</sup> Voir la ballade 292, vers 1 à 10, t. II, p. 148-149.

<sup>18</sup> Voir la ballade 292, vers 21 à 24, t. II, p. 149.

<sup>19</sup> Voir la ballade 98, vers 11 à 20, t. I, p. 207.

Puis comparer a mainte seignourie,  
 Et aux prelas atout leurs grans bufès,  
 Aux officiers, a la chevalerie,  
 Aux serviteurs qui ont par leur folie  
 Prins grans estas, de quoy maint sage moque<sup>20</sup>.

L'image de la purge, répétée dans le refrain, prend alors une violence particulière. Devant l'imminence de la fin du monde et du Jugement dernier, la réconciliation de l'homme avec Dieu demande un véritable bouleversement de l'âme, qui doit sincèrement renoncer au péché. L'envoi de cette ballade insiste surtout sur le message politique, contre l'abus des princes qui ne respectent pas le bien commun :

Princes, mieulx vault encor tart que jamais  
 En son grant mal prandre un mitigatif,  
 Pour moins grever son ame et ses subgiès ;  
*Car chascun fault prandre un restraintif<sup>21</sup>.*

### **Le Carême, purgation du corps et de l'âme**

C'est bien sûr le Carême qui apporte dans la liturgie chrétienne la purgation de l'âme, comme le poète l'explique dévotement dans la chanson royale 352. La première strophe explique les fondements théologiques des quarante jours de pénitence imposés à l'âme et au corps de tout Chrétien, à l'image de la Passion du Christ. Trois strophes célèbrent ensuite le Rédempteur. Seule la dernière, qui rappelle la crucifixion, reprend le champ lexical médical :

Pitiez lui perce la vaine,  
 Dont nostre Amour d'eaue et de sang se saingne  
 Pour nous purgier, car il est vie et mors<sup>22</sup>.

<sup>20</sup> Voir la ballade 98, vers 21 à 26, t. I, p. 207-208.

<sup>21</sup> Voir la ballade 98, vers 31 à 34, t. I, p. 208.

<sup>22</sup> Voir la chanson royale 352, vers 46 à 49, t. III, p. 80.



La saignée du Christ permet la purgation des hommes. Seul l'envoi établit une équivalence entre le jeûne, c'est-à-dire la modération alimentaire dans le corps de l'homme, et la salvation de l'âme par le Christ :

Princes, li temps de no purgacion  
 Corporelment et pour salvacion,  
 Est Caresme, selon mon jugement,  
 Ou chascun doit jeuner devotement  
 Et amender son operacion<sup>23</sup>.

Or la présentation du Carême dans les ballades d'Eustache Deschamps a aussi une face satirique, qui ne s'attaque pas à la signification religieuse du jeûne, mais aux problèmes alimentaires et économiques qu'il entraîne. Le poète se plaint ainsi de manger mal et cher, dans des pièces satiriques qui énumèrent avec jubilation les mets de chair interdits ou les poissons repoussants. Dans la chanson royale 350, Deschamps reprend ainsi l'opposition traditionnelle entre les allégories de Carême et de Charnage. Le parallélisme entre les pièces les plus sérieuses et les satires du Carême est explicite. Comme dans la pièce 352, la ballade 1198 reprend dans la première strophe le symbole numérique des quarante jours, mais pour mieux dénoncer la longueur de l'épreuve vécue par le poète :

J'ay .xl. ans passé la quarantaine,  
 Maint dur karesme avec les .iiii. temps,  
 Qui ne me firent onc le quart de paine  
 Que cilz ci fait pour ces mauvais harens,  
 Caqués et sors, jaunes, noirs et puens,  
 Mal ensaussés, viez merlanz hors saison ;  
 Poys, feves chiers sont, et tuit ly poisson  
 De riviere, d'estans et de la mer  
 Riens ne valent ; nulz ne les doit amer  
 Ne au manger ne puis prandre bon esme.  
 Ce qui fut doulz m'est pesant et amer :  
*De tout mon temps ne vi si dur caresme*<sup>24</sup>.

<sup>23</sup> *Ibid.*, vers 51 à 55, p. 80-81.

<sup>24</sup> Voir la ballade 1198, vers 1 à 12, t. VI, p. 181-182.

L'année liturgique, avec l'allusion aux quatre moments de jeûne, est ici le prétexte à une plainte comique. Si l'on en croit la rubrique, qui intitule la pièce « *Du caresme .m.cccc. et deux qui fut tresgrevable a mainte gent* », le poète avait la soixantaine lorsqu'il a écrit ce poème ; il n'hésite pas ailleurs à mettre en avant son âge, ou plutôt sa vieillesse, pour susciter une pitié amusée et servir à la fois son rôle de sage, de prophète même, de fou de cour et de pauvre mortel. Mais ici il préfère le jeu sur le nombre quarante, qui sous-entend l'éternité de sa peine. Le poète se plaint d'ailleurs aussi au nom du peuple, affamé par l'inflation qui rend hors de prix le vin, l'huile, l'oignon. La ballade condamne surtout le goût des poissons, énumérés avec une grande précision dans des listes qui reprennent le balancement entre eau douce et eau salée exposé au début :

Prince, on ne puet dehors n'en sa maison  
 Trover plaiz, soles, rougés, saumon,  
 Luz ne carreaux, brochez, brayne ne perche,  
 Lemproye aussi ne gournaut qui soit bon,  
 Les maquereaulx, fors seulement leur nom :  
*De tout mon temps ne vi si dur caresme*<sup>25</sup>.

Le comique vient donc à la fois du détournement du thème hors du contexte religieux – le jeûne n'a plus de justification, il paraît donc absurde – et du décalage entre l'effort demandé et celui accompli – on demande au Chrétien de se contenter par pénitence de poisson, et le poète se plaint que les autres mets sont chers et que les poissons ne sont pas bons.

## Conclusion

On retiendra chez Eustache Deschamps la condamnation du désir alimentaire excessif qui s'oppose à la faim subie, tout en la renforçant parfois, et

<sup>25</sup> Voir la ballade 1198, vers 36 à 41, t. VI, p. 182-183. La plie (ou le carrelet), la sole, le rouget, le saumon, le maquereau sont des poissons marins, alors que le brochet, la brême, la perche et la lamproie sont des poissons d'eau douce.

qui doit être remplacé par l'obéissance modérée à l'appétit naturel. Comme les hommes sont poussés à d'innombrables excès, le moraliste est amené à prescrire la purge, qui fait violence au corps comme à l'esprit. Mais la thématique morale est souvent satirique, et Deschamps préfère ancrer la nécessité de la vertu dans une réalité concrète, quitte à montrer les difficultés et les contradictions des Chrétiens, en dressant le tableau pittoresque et grinçant de la comédie humaine.